



Déclaration liminaire du Spelc – CCMMEP

Monsieur le Ministre, Mesdames et Messieurs les membres de la commission,

Le Spelc saisit l'occasion de cette instance pour soulever plusieurs enjeux majeurs qui font l'actualité de nos établissements et suscitent une vive inquiétude, voire une profonde incompréhension, chez nos collègues sur le terrain.

1. Mouvement de l'emploi 2026 : des dysfonctionnements persistants Nous tenons tout d'abord à remercier la DAF pour ses interventions auprès des rectorats concernés suite aux difficultés constatées lors du mouvement. Toutefois, des problèmes de fond demeurent :

- **Non-respect des priorités d'affectation** : Dans un nombre croissant d'académies, la baisse des moyens réduit mécaniquement l'offre de postes publiés. Face à cette pénurie, certains rectorats privilégient l'affectation de maîtres en contrat provisoire (priorités 3 et 4) au détriment de ceux en contrat définitif sollicitant une mutation interacadémique (priorité 2). Cette pratique pénalise lourdement ces derniers et bafoue de façon flagrante l'ordre des priorités fixé par l'article R914-77 du Code de l'éducation.
- **Refus d'affectation non motivés** : Nous alertons sur la recrudescence des refus opposés par les chefs d'établissement aux candidatures proposées par la CCMA. Fait aggravant : dans certaines académies, ces refus ne sont pas motivés devant la commission. La CCMA se trouve ainsi dans l'incapacité d'en apprécier la légitimité, et le maître concerné est injustement privé du droit de répondre aux arguments avancés !
- **Opacité des procédures** : Enfin, nous dénonçons une procédure particulièrement opaque. Des rectorats (comme celui de Lyon) publient des postes vacants et recueillent les candidatures de maîtres en contrat définitif venus d'autres académies, pour ensuite réserver ces postes aux lauréats du concours 2026 lors des CCMA. Les maîtres titulaires se retrouvent sans aucune proposition tant que l'affectation des lauréats n'est pas finalisée. Nous posons clairement la question à l'administration : cette procédure est-elle conforme aux règles applicables ?

2. Conditions de travail et statuts : AESH et Pactes RCD

- **AESH** : Le Spelc se félicite des retombées de sa lettre ouverte adressée au Ministère et au Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique. Les AESH qui avaient reçu un avenant élargissant leur zone géographique conserveront finalement leur poste et leur PIAL à la rentrée prochaine. C'est une belle victoire pour le bon sens et pour la stabilité de ces personnels essentiels.
- **Pactes RCD** : En revanche, le flou persiste sur ce sujet. Sur le terrain, ces pactes ne se limitent plus aux remplacements de courte durée ; ils servent parfois à compenser une IMP ou à rémunérer des suppléances longues. Ces pactes seront-ils maintenus avec cette même flexibilité d'usage, qui échappe à tout contrôle de l'administration ?

3. Projet de calendrier scolaire 2027-2028 : un allongement déguisé et inadapté Le projet actuel fixe la sortie des classes au 10 juillet, avec une pré-rentrée le mercredi 1er septembre et une rentrée des élèves le jeudi 2.

- **Le défi climatique** : Au vu des vagues de chaleur toujours plus fréquentes, maintenir les élèves en classe jusqu'à la mi-juillet nous apparaît totalement déraisonnable, la quasi-totalité de nos établissements n'étant pas équipée pour y faire face.
- **L'augmentation du temps de travail** : Un simple calcul s'impose : la durée des autres congés restant inchangée, ce report au 10 juillet fait basculer le temps de travail annuel de 36 à 37 semaines. Nous exigeons des clarifications urgentes sur ce point.

4. Voie professionnelle et filière générale : urgences et surcharge Depuis la rentrée, le rythme soutenu des réunions met en lumière de nombreuses problématiques, particulièrement en lycée professionnel, bien qu'une partie de ces constats s'applique également à la filière générale :

- **Sécurité lors des PFMP** : Le Spelc continue de porter des propositions concrètes pour sécuriser ces périodes.
- **L'école inclusive** : Elle prend une part importante au lycée pro, mais les conditions d'accueil n'y sont pas plus satisfaisantes qu'ailleurs. Pour le Spelc, il serait opportun d'adapter les attendus en enseignement général afin de garantir à ces élèves une insertion professionnelle réussie en milieu ordinaire.
- **Financement du Bureau des Entreprises (BDE)** : Nous rappelons une demande récurrente : l'abondement du forfait d'externat pour financer les BDE n'est toujours pas fléché. Quand le sera-t-il enfin ? Il est impératif d'adapter ce financement à la réalité des établissements privés, majoritairement situés en zone rurale et fonctionnant parfois avec de petits effectifs.
- **Surcharge de travail et évaluation** : Nos collègues subissent l'empilement de dispositifs qui complexifient une organisation du temps scolaire déjà très contrainte (nous attendons toujours les textes sur les nouvelles modalités du parcours Y pour 2026, sujet sur lequel le Spelc a fait de nombreuses propositions à la DGESCO). Par ailleurs, la dématérialisation de la correction des copies a été une nouveauté lourde pour les lycées professionnels. Nous souhaitons qu'une concertation s'ouvre dès la rentrée pour en faire le bilan et préparer la prochaine session. Le Spelc veillera à ce que les conditions de travail soient améliorées pour garantir le bien-être des enseignants.

5. Réforme PPCR En juin dernier a été évoqué un projet de réforme de l'avancement de carrière des maîtres contractuels. Ce projet prévoyait de réduire de 6 mois les échelons 5,6 et 7, de réduire de 1 an l'échelon 8 et d'ajouter un rendez-vous au 5e échelon de la Hors Classe pour l'accès à la classe exceptionnelle. Faute de budget, cette réforme avait été reportée, au plus tôt, à la rentrée 2026. Qu'en est-il finalement aujourd'hui ?

Monsieur le Président, nous espérons que les réponses à ces problématiques, ainsi qu'aux questions diverses restées en suspens lors de nos précédents échanges, pourront nous être apportées au cours de cette séance.

Nous vous remercions pour votre attention.

Les élus Spelc au CCMMEP